



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

euro

Question écrite n° 120388

Texte de la question

M. Stéphane Demilly souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les problèmes de compétitivité de l'industrie européenne engendrés par l'actuelle parité euro-dollar. La faiblesse durable du dollar face à l'euro avantage en effet les entreprises américaines et celles des pays dont la monnaie est fortement liée au dollar, comme les pays asiatiques, au détriment des entreprises européennes. Ces dernières sont, en effet doublement pénalisées en fabriquant, achetant la plupart de leurs matières premières et payant les salaires de leurs employés en euro fort, tout en vendant leur production à l'international en dollar faible, le dollar étant la monnaie de base pour les négociations des prix au plan mondial. La victime type de cette situation, mais elle est loin d'être la seule, est l'industrie aéronautique européenne et notamment Airbus : quand le dollar baisse de 10 centimes, cela coûte un milliard d'euros à Airbus... Or le dollar a baissé de 40 % depuis le lancement du programme A380 ! Cette situation est l'une des raisons des difficultés actuelles d'Airbus. Malheureusement, la banque centrale européenne ne semble pas avoir pris conscience des effets dévastateurs de cette évolution pénalisante des taux de change, dont les conséquences sont pourtant très concrètes : pertes de parts de marché, dégradation, de la situation financière des entreprises ou encore purement et simplement incitation à délocaliser tout ou partie de la production en zone dollar. Il souhaite donc savoir quelles initiatives le Gouvernement entend prendre sur le plan européen pour apporter des réponses à ce problème économique stratégique.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120388

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2560